

Communiqué de presse

Berne, le 20 mars 2024

## Changement à la tête de l'ACS : Hannes Germann, conseiller aux États sera remplacé par le conseiller aux États Mathias Zopfi

Le Comité de l'Association des Communes Suisses (ACS) propose Mathias Zopfi, membre du Conseil des États glaronais, comme nouveau président de l'Association. Si l'Assemblée générale suit cette recommandation, Mathias Zopfi remplacera Hannes Germann, conseiller aux États (SH), à la tête de l'Association en juin 2024.

Lors de l'assemblée générale de l'Association des Communes Suisses le 20 juin 2024 à Neuhausen am Rheinfall (SH), **Mathias Zopfi est proposé à l'élection en tant que nouveau président de l'Association**. Lors de sa séance du 14 mars 2024, le Comité de l'Association s'est prononcé en faveur du conseiller aux États de Glaris. Mathias Zopfi représente le canton de Glaris à la Chambre haute depuis 2019 et est membre des Verts. Grâce à ses fonctions de conseiller communal et de vice-président de la commune de Glaris Sud (2010-2022) ainsi que de parlementaire cantonal (depuis 2011), le Glaronais de 40 ans apporte une expérience politique aux trois niveaux du gouvernement. Parallèlement à sa carrière politique, Mathias Zopfi exerce également la profession d'avocat et de notaire à Glaris.

**Hannes Germann, actuel président de l'Association, ne se représentera pas le 20 juin 2024 dans le cadre des élections générales de renouvellement.** Le conseiller aux États de Schaffhouse et maire de longue date de l'ancienne commune d'Opfertshofen est président de l'Association des Communes Suisses depuis 2008. Avant cela, Hannes Germann a été membre à part entière du Comité de l'ACS pendant neuf ans. Il a ainsi façonné de manière décisive le destin de l'Association pendant un quart de siècle, ce qui correspond à plus d'un tiers des 71 ans d'histoire de cette dernière. Les membres du Comité et du secrétariat de l'ACS regrettent le départ de Hannes Germann, mais ils comprennent sa décision et lui souhaitent le meilleur pour l'avenir.

### Davantage de femmes dans la politique locale: l'ACS accueille la Conférence des présidentes de communes

Outre l'Assemblée générale de l'ACS, le 20 juin donnera également le coup d'envoi de la «Conférence des présidentes de commune» internationale se déroulant sur de deux jours. Après 2022 à Vienne et 2023 à Berlin, la conférence se tiendra cette année à Schaffhouse. L'événement sera organisé par l'Association des Communes Suisses, qui invitera les présidentes de communes, respectivement les mairesses suisses, allemandes et autrichiennes à un échange commun au cours de la conférence. En collaboration avec l'association allemande des villes et des communes et l'association autrichienne des communes, plus de 100 politiciennes chercheront des instruments et des moyens permettant d'inciter davantage de femmes à occuper des postes dans la politique locale.

Les marraines de cet événement d'envergure internationale sont les deux **épouses des présidents fédéraux**, Doris Schmidauer (A) et Elke Büdenbender (D). Karin Keller-Sutter, **conseillère fédérale**, et présidente du Département fédéral des finances, prononcera le discours d'ouverture. La participation à la Conférence des présidentes de commune se fait sur invitation. Cependant, pour le congrès du vendredi 21 juin, les associations communales proposeront une diffusion en ligne.

**Contact :**

Hannes Germann, président de l'ACS, tél. 079 401 00 01

Mathias Zopfi, conseiller aux États, tél. 079 249 19 22

Christoph Niederberger, directeur de l'ACS, tél. 078 654 64 06

*L'Association des Communes Suisses ACS est depuis 1953 la voix officielle des communes suisses à l'échelle fédérale et elle représente leurs intérêts au niveau politique. Le cœur de notre travail politique consiste à améliorer durablement les conditions-cadres des communes et à renforcer leur rôle en tant que troisième échelon fédéral. Grâce à nos projets et à notre magazine «Commune Suisse», nous créons une plus-value supplémentaire pour les communes suisses. Environ 1500 communes, soit 70 pour cent de toutes les communes suisses, sont aujourd'hui affiliées à l'ACS.*